

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER



Siège social : 5 route de Clermont 03000 MOULINS
Association déclarée à la Préfecture de l'Allier le 23 décembre 1980 sous le N° 2437
J.O. du 7 janvier 1981

PROCÈS-VERBAL COMITÉ DIRECTEUR DU 20 décembre 2022

Par visioconférence

Sur les 11 membres composant le Comité Directeur :

9 Présents :

Alfred ASNAR	Ti Sportif de Vichy	Membre
Bruno BEZANÇON	Société de Tir Rex-Club Domératois	Trésorier Général
Jean-Pierre CHAULIER	Association Sportive de Tir La Treignatoise	Vice-Président
Didier COLSON	Association Sportive de Tir de l'Agglomération Moulinoise	Responsable Départemental Arbitrage
Daniel GUILLOT	Association Sportive de Tir de l'Agglomération Moulinoise	Président
Élisabeth de PRIGOUNOFF	Association Sportive de Tir de l'Agglomération Moulinoise	Secrétaire Générale
Pierre BESSIÈRE	Société de Tir Rex-Club Domératois	Membre
Jacques BRULET	Société de Tir de l'Agglomération Cussetoise	Responsable Formation
Isabelle PORAL	Association Sportive de Tir La Treignatoise	Membre

2 Absents excusés :

Gérard LACQUEMENT	Association Sportive de Tir La Treignatoise	Responsable Armes Anciennes
Monique CHEMINET	Société de Tir Rex-Club Domératois	Membre

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président du Comité Départemental Daniel GUILLOT ouvre la séance à 10 heures et remercie tous les membres de leur présence.

II. INTERVENTION DU PRÉSIDENT Daniel GUILLOT

Il précise que tous ont reçu l'ordre du jour par mail, et qu'au besoin il pourra faire du partage de documents sur écran.

En ce qui concerne le point sur les licences payées au 13.12.2022, on constate une baisse de -3,2 %. Pourtant certains clubs sont en hausse, tels que la STA Cusset, l'École de Gendarmerie, le BTMQ, l'Astam et Bourbon l'Archambault.

Deux facteurs pour la baisse sont à noter : au niveau économique avec la baisse du pouvoir d'achat et Eden, car certains licenciés ne veulent pas que leur licence et fiche soient numérisées.

Toutefois, les clubs sont là aussi pour aider les licenciés à créer et ouvrir leur compte Eden.

Jean-Pierre CHAULIER : des licenciés ne lisent pas les mails et malgré une importante communication sur Eden, certains appellent pour venir chercher leur licence sous format carte bancaire.

Autres remarques :

A cause du pouvoir d'achat, des licenciés prennent tard leur licence, novembre au lieu de septembre.

Plusieurs licenciés ne veulent pas être sur Eden et sur le futur SIA. Il faudra donc que ceux-ci se dessaisissent de leurs armes.

Et il y a encore d'autres qui croient encore que la licence est étalée sur l'année civile !

III RÉSULTATS SPORTIFS

Élisabeth de PRIGOUNOFF présente une synthèse des résultats sportifs des compétiteurs 10m des clubs de l'Allier. Le nombre de participants aux championnats départementaux, le nombre de qualifiés et le nombre de participants au championnat Régional ainsi que le nombre de médailles remportées par les clubs.

Intervention de Jacques BRULET

Le club de Cusset dispose de plusieurs installations, qui permettent aux licenciés d'aller chercher les médailles entre autres pour les disciplines d'arbalète field et de cible mobile. C'est le choix du club de se concentrer sur ces disciplines.

Intervention de Daniel GUILLOT

Justement à propos de l'arbalète field, le Président demande à Jacques BRULET si, suite à sa présentation lors de l'assemblée générale du cdtir03, il y a eu des demandes de démonstration ou de formation en arbalète ?

Réponse de Jacques BRULET : aucun contact.

Daniel GUILLOT : Est- ce opportun de relancer avec une offre de sensibilisation ?

Jacques BRULET : On l'a dit. On l'a proposé. On ne peut pas forcer à assister.

Jean-Pierre CHAULIER : Il faut que quelqu'un soit concerné dans chaque club.

Jacques BRULET : même remarque pour la cible mobile

Pierre BESSIÈRE : on ne peut pas forcer les gens.

IV CHAMPIONNATS DE FRANCE A MONTLUÇON - Intervention de Jean-Pierre CHAULIER

Il y a un important problème, sur le devis du Parc des Expositions avec le coût du chauffage et notamment l'augmentation du coût de l'énergie.

En 2017, il y avait une facture de 62210,81 € avec 15000.00 € de gaz. Pour 2023 la facture prévisionnelle est de 142000 € car le m³ de gaz est passé de 1,25 à 2,75 HT ; donc une évolution estimée entre 50000 € et 80000 € de gaz.

On croise les doigts qu'il ne fasse pas trop froid.

On est en train de revoir l'organisation et de passer de 4 halls à 3 halls.

Le Directeur du parc des Expositions a un contrat de 3 ans avec ENGIE, si dans 2 ans les prix venaient à baisser, le Parc des Expositions ne verra donc pas ses tarifs diminuer, aussi il réfléchit à ne plus prendre de manifestations en hiver.

On ne peut pas annuler. Patrick LAMARQUE a dit qu'il n'y avait pas d'autres solutions. Les parcs expos d'AGEN, TARBES sont encore plus anciens et plus grands. Et la météo est une grande inconnue.

A part cela, des solutions sont recherchées pour faire des économies. Il y a un bon nombre d'exposants inscrits.

V POINT NUISANCES SONORES. Jean-Pierre CHAULIER

Concernant le stand de la STS MONTLUÇON, il va demander à Antoine LAURENT, ingénieur acousticien travaillant pour la FFTIR de revenir pour faire des mesures, afin qu'elles soient communiquées à la mairie de DOMÉLAT.

Certains travaux vont être pris en charge par la ville.

Moulins, toujours en attente mais on a bon espoir que cela se termine positivement.

Concernant la Ligue, à LEZOUX (63), le son se propage dans un couloir. Les dirigeants du club doivent installer une butte de terre et fermer leurs pas de tirs sur les côtés.

VI DIVERS

Jean-Pierre CHAULIER

J'ai engagé une discussion avec Éric COLINET sur la possibilité de réaliser les championnats d'été à QUINSSAINES. Le BTMQ devrait recevoir un courrier de la FFTir pour que le club soit en mesure de recevoir les équipes qui participeront aux J.O, et être ainsi « Terre de Jeux ».

La communauté d'agglomération de MONTLUÇON est labellisée « Terre de Jeux », la commune de QUINSSAINES faisant partie de ce territoire communautaire est donc de fait « Terre de Jeux ».

Daniel GUILLOT

D'autres dossiers concernant notre département ?

Jean-Pierre CHAULIER

Pas de retour de la STAR. Le RPNA Commentry a sollicité une aide pour l'achat d'un groupe électrogène.

Daniel GUILLOT

J'ai fait une synthèse des demandes, nous verrons tout à l'heure avec notre Trésorier Général Bruno BEZANÇON la situation de nos finances.

Jean-Pierre CHAULIER

La STAR St-Pourcinoise a déjà reçu du P.S.F. 5000 € et il conviendra que des factures justificatives soient transmises en temps utiles pour alimenter les rubriques du P.S.F.

Daniel GUILLOT

St-Pourçain a provisionné une partie de ses fonds propres pour le projet d'amenée du réseau électrique au droit du stand. Pour

l'instant, pas d'avancée spécifique avec le gestionnaire en charge des travaux.

En ce qui concerne MOULINS. J'ai été reçu avec Jean-Pierre CHAULIER par le maire. Nous lui avons fait part de courriers de la FFTir confirmant la nécessité de disposer des installations sportives moulinoises, la venue des C.D.F. 25-50m pour 2024 et l'aide technique et financière pour la mise en œuvre de ces championnats.

VII NUISANCES SONORES MOULINS

Le Maire de la Ville de Moulins semble confiant, tout comme Jean-Pierre CHAULIER, dans le dénouement positif du problème sonore de Moulins.

Il y aurait une orientation vers une négociation avec le plaignant riverain. A la demande de la Ville de Moulins, l'Astam a provisionné une somme pour contribuer au projet de négociation.

Il précise qu'il n'a pas d'informations précises sur les montants actuels, objets de la négociation.

Par contre il annonce qu'il a été désagréablement surpris, lors des championnats d'Auvergne 10 mètres à BEAULIEU en HAUTE-LOIRE, par des rumeurs relatives à ce projet de négociation, avec des montants absolument infondés.

Le Président Daniel GUILLOT doit réunir le CoDir de l'ASTAM, dès que des éléments lui seront communiqués sur ce dossier.

Tant que le projet de négociation n'a pas abouti, le dossier du tribunal judiciaire court et, pour l'heure, il n'y a aucune date de communiquée pour que le dossier soit plaidé.

VIII ARBITRAGE

Didier COLSON

Pas de problème particulier, tout s'est bien passé en ce qui concerne les championnats d'Hiver. J'espère qu'il en sera de même pour les championnats d'été.

Brigitte BOISSEAU a été reçu arbitre stagiaire de club et il y a une candidate sur Treignat.

Didier gère au mieux les déplacements des arbitres, au plus près des lieux de championnats et au plus près des lieux de résidences.

Didier attire cependant l'attention de tous sur le fait que l'on risque de retrouver toujours les mêmes arbitres et on ne peut pas ne pas convoquer les autres. IL faut un juste milieu.

IX LIGUE

Jean-Pierre CHAULIER

On a reçu les subventions suivantes : 12 000 € pour l'emploi de Patrice, 10 000 € pour la formation des encadrants, et 5000 € en partie pour le fonctionnement.

On a perdu environ 3000 € sur le volet investissements.

On a mis un frein sur la Haute Loire pour les stages PEC, les frais de repas des stagiaires ne seront plus remboursés et on a pointé et stoppé certaines dérives. Il précise qu'il n'est pas question d'ouvrir la porte « open bar ». Il faut aussi veiller à ce que les frais de déplacements des arbitres soient suivis rigoureusement.

Didier COLSON

Sur ce point, je vais continuer à faire attention lors des convocations des arbitres.

Jean-Pierre CHAULIER

Des postes de dépenses ont littéralement explosés. On sait que 50 € par jour d'arbitrage, ça coûte. Mais d'autres postes ont aussi explosés et il a fallu remettre les choses en place. Il souligne qu'il convient d'aider les clubs qui organisent des championnats d'Auvergne, tels que le RPNA ou la STS Montluçon.

Daniel GUILLOT

Il vaut mieux en effet aider et accompagner les clubs qui disposent d'installations spécifiques que de régler des repas.

On a opté aussi pour une sensibilisation à l'arbitrage.

X FETE DU TIR A CUSSET

Didier COLSON

Remerciements à la STA Cusset qui a accueilli la fête des écoles de tir. Ont participé les écoles de tir de Moulins, Cusset, Treignat et Domérat. 21 jeunes se sont retrouvés sur les pas de tir de Cusset.

Organisée par le club de Cusset, avec les préconisations de Patrice LEDUC, ce fut une réussite. Plusieurs ateliers ont été proposés aux jeunes, comme découvrir le rôle du jeune arbitre ou du jeune encadrant. Les jeunes ont passé un excellent après-midi.

Au niveau du timing, et après constat, il serait opportun de prévoir la prochaine fois l'organisation sur une journée entière. Il est en effet acté que cette fête des écoles de tir est une manifestation qui doit être reconduite.

Jean-Pierre CHAULIER

J'ai eu un excellent retour des parents.

Daniel GUILLOT

Cette animation est à renouveler, à développer et il conviendra de sensibiliser les clubs bourbonnais qui n'ont pas participé.

Jacques BRULET

Un nombre important de jeunes participants a entraîné une prolongation tardive des animations. Il faudra revoir le timing et s'adapter.

Il faudrait aussi plus de communication pour annoncer cet événement, notamment par des publications sur le site internet du Comité Départemental de Tir.

Daniel GUILLOT

C'est noté. Je n'ai pas pensé à mettre en ligne les informations sur le site du CDTIR03.

Pour la prochaine fois, il y aura plus de communication auprès des Présidents de clubs. Cela peut appeler aussi à plus de participations. Je peux comprendre aussi, qu'un club de tir qui n'a pas d'école de tir ne réponde pas à l'invitation.

Je suis déçu qu'il n'y ait pas de participation de la part de St-Pourçain. Il y a pourtant des jeunes. Un courrier a été adressé au Président Denis LLADO, et j'espère que des jeunes de ce club participeront aux championnats d'Allier des écoles de tir.

Il faut plus sensibiliser les Présidents sur le fait que les écoles de tir, et donc les jeunes qui les composent sont la relève et doivent participer aux animations et championnats départementaux.

Didier COLSON

En ce qui concerne la STAR St-Pourcinoise, j'apporte personnellement mon aide pour la remise en état de leurs armes et pour leur remplir leur bouteille d'air comprimé.

XI STAGES PISTOLET 10M Patrice LEDUC**Daniel GUILLOT**

Patrice s'est excusé pour ne pas pouvoir participer à cette visioconférence. Aussi Daniel GUILLOT fait lecture d'un mot de Patrice.

8 participants en moyenne à chaque stage qui ont eu lieu à Moulins et Domérat. Il a remarqué des niveaux de pratique différents entre les athlètes mais il s'est adapté. Des ateliers d'amélioration des techniques de base, de préparation match et d'adaptation des crosses ont été mis en place. Le Président remercie Patrice pour ces actions de formation, sous une forme bénévole.

XII ÉTAT DES FINANCES**BRUNO BEZANÇON**

Il annonce qu'à date, nous disposons de 6 900 € sur le compte bancaire et de 9 600 € sur le livret A.

Il dit également que le retour des 5 euros par licence, par la Fédération va représenter 7830 €.

En recettes, il y a les 2000 € de subvention du Conseil départemental de l'Allier et les adhésions des clubs (article 6 des statuts) représentent 110 €.

En ce qui concerne les dépenses, elles ne sont pas, pour l'instant, encore très conséquentes : 314 € de frais de déplacements d'arbitres et 275 € pour les déplacements de Patrice LEDUC.

Ces dépenses vont évoluer en fonction des championnats d'été. Il est à noter que les arbitres qui se sont déplacés pour les championnats Pistolet 10m Standard et Vitesse n'ont pas déposé de demande de remboursement de frais de missions, merci à eux.

Daniel GUILLOT

On va être vigilant pour les compétitions d'été, pour que l'on sache où nous en sommes. Je débiterai prochainement la facturation en vue des aides annuelles aux clubs qui organisent des championnats d'Allier.

Le budget prévisionnel n'étant pas extensible, par définition, il nous faut être vigilant sur les montants d'aides à affecter aux clubs.

XIII AIDES AUX CLUBS**Daniel GUILLOT**

Il fait lecture de la liste des demandes d'aides formulées par des clubs, entre autres par le RPNA pour un groupe électrogène, par le BTMQ, qui a tout mis en œuvre en un temps record pour permettre l'organisation de championnats d'Allier en skeet et en fosse olympique et par la STS Montluçon, concernant des travaux d'insonorisation et enfin par la STAR St-Pourcinoise sur son projet d'amenée de l'énergie électrique au droit de ses structures.

Bruno BESANÇON

Bruno demande où en est la demande du Rex-Club Domératois en ce qui concerne la demande d'aides pour 2 pistolets 10m junior.

Daniel GUILLOT

Ce type de demande n'est pas du ressort du Comité Départemental de Tir, il concerne la Ligue.

Après avoir détaillé les demandes d'aides par les clubs, après discussions entre les membres présents, les aides suivantes sont attribuées :

RPNA Commentry	500 €
BTMQ	3000 €
STAR	1000 €
STSM	2000 €

XIV MÉRITES FÉDÉRAUX POUR L'ALLIER

Les Présidents de clubs ont envoyé des demandes de mérites fédéraux au Président de la Ligue d'Auvergne, qui les a validées avant de les envoyer à la Fédération Française de Tir. En ce qui concerne le mérite fédéral de Jean-Pierre CHAULIER, il a été octroyé sur les quotas spécifiques dont dispose le Président de la FFTir.

Brigitte BOISSEAU STA CUSSET : Chevalier - médaille de bronze

Didier COLSON ASTAM : Officier - médaille d'argent

Jacques BRULET STA CUSSET : Commandeur - médaille d'or

Jean-Pierre CHAULIER AST LA TREIGNATOISE : Grand Officier - médaille de vermeil

XV QUESTIONS DIVERSES

En ce qui concerne le calendrier d'été, le Président Daniel GUILLOT a fait parvenir les dates au R.C.L. Éric COLINET, qui va rapidement le diffuser.

Avis sur le circuit auvergnat ISSF :

Pierre BESSIÈRE : La Ligue est-elle limitée en nombre de manches de circuits ?

Il lui est répondu que oui, il s'agit de remplacer les anciens C.N. (circuits nationaux).

Jacques BRULET : il faut attendre la fin de la saison pour analyser ce que cela va donner.

Daniel GUILLOT : en ce qui concerne la manche de circuit de BEAULIEU (43), j'ai l'aval du Président Gilles BRENAS pour mettre en place les inscriptions en ligne.

Cela a donné entièrement satisfaction au TSBE pour la gestion des inscriptions aux championnats d'Auvergne 10 mètres.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions diverses, le Président remercie les membres du Comité Directeur et lève la séance à 12h17.

Le Président,	La Secrétaire Générale,
	
Daniel GUILLOT	Élisabeth de PRIGOUNOFF